

MESSAGE
Séance du Conseil général du 13 décembre 2023

Réponse
Intervention lors de la séance du Conseil général
du 14 décembre 2022



Par le biais de Mme Isabelle Sebastiani, le MI a posé la question suivante :

J'ai une question pour le Conseil communal : Dans les budgets 2023, on nous a informés de l'installation d'un défibrillateur supplémentaire au terrain de foot, ce qui est une excellente proposition. Par contre, afin que chacun et chacune puisse intervenir en cas de besoin et pas seulement dans l'utilisation d'un défibrillateur, nous souhaiterions suggérer au Conseil communal d'organiser un cours type "Premiers Secours" destinés aux citoyens. Les premiers instants d'une prise en charge sont essentiels et il serait certainement rassurant pour beaucoup d'entre nous de pouvoir rafraîchir nos connaissances acquises lors de l'obtention de notre permis de conduire. Ça veut dire que ça date pour beaucoup d'entre nous. On souhaite tous pouvoir "faire quelque chose" lorsqu'un événement surgit. Cependant c'est souvent le "que faire et comment" qui pose question et peut retarder une bonne prise en charge. M. Claude Remy, moniteur dans la section des samaritains de Bulle et environs, se tient à la disposition du Conseil communal si ce dernier souhaite se renseigner à ce sujet.

M. Noam Rey a répondu le soir-même comme suit :

Je vous remercie pour la question. Effectivement, on n'est pas insensible à ce genre de chose, c'est clair. On prend note aussi de la personne qui serait disposée le cas échéant à nous soutenir dans cette démarche.

Sachez aussi qu'en notre qualité d'employeur on a aussi entrepris la même chose pour les collaborateurs de la commune puisqu'on a donné une formation (je crois que c'était l'année passée) pour rassurer ou donner l'information. Nous avons fait ça parce que c'est aussi sauf erreur une obligation que chaque entreprise de plus d'un certain nombre de personnes forme ses collaborateurs. Nous avons plusieurs sites où il y a des défibrillateurs. On prend note en tout cas et effectivement à suivre si on fait une séance plus large à la population, voire aux gens qui sont concernés, notamment du FC puisque ce sera sur leur site principalement que se situera celui-ci.

L'Exécutif complète sa réponse comme suit :

Dans le cadre des budgets 2024, un montant de Fr. 500.- a été prévu pour la mise en place d'une formation à l'attention des personnes intéressées.